

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Procès-verbal du Conseil Municipal du 13 décembre 2019

Membres présents : 13

Agnès THIBAUT, Bernard CHAUVIN, Michel GIRAULT, Michel POULIN, Jean-Pierre AMOUREUX, Marina BANAS, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE-BONJUS, Sébastien GAY, Aline MOLLER-GRASSER, Patricia ROBIN-IBANEZ, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du 13 novembre 2019

Point sur les travaux du gîte et de la salle des fêtes

Déroulé de l'inauguration du samedi 14 décembre

Organisation des vœux du maire le samedi 4 janvier 2020

Autorisation de dépenses d'investissement en 2020 avant le vote du budget

Tarification du cimetière

Communauté de Communes de la Sologne des Etangs :

- Modification statutaire, évolution des compétences de la CCSE
- Règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Questions diverses

Compte-rendu du conseil municipal du 13 novembre 2019 : approuvé à l'unanimité

Point sur les travaux du gîte et de la salle des fêtes : après avoir mis à la disposition des conseillers un tableau de suivi des marchés et de de la facturation des travaux de rénovation de l'hôtel de la Croix Blanche et de rafraîchissement de la salle des fêtes, Mme le Maire annonce le décompte définitif pour fin janvier 2020 mais peut d'ores et déjà faire constater que le plan de financement a été respecté.

Elle remercie chaleureusement les conseillers et les agents communaux qui se sont investis dans le suivi des travaux, le choix des équipements et la décoration pour faire de ce projet ambitieux pour un village, une réussite.

Déroulé de l'inauguration du 14 décembre 2019 : la venue de Mme Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités locales, de M. Yves ROUSSET, Préfet du Loir et Cher, de M. Dominique ROULLET, Vice-Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire, de M. Pascal BIOULAC, Vice-Président du Conseil Départemental du Loir et Cher, Président du Pays de Grande Sologne, à l'occasion de cette manifestation, a nécessité, outre la visite des services de sécurité, une organisation rigoureuse et un timing très serré dont Mme le Maire fait part au Conseil.

Organisation des vœux du Maire le samedi 4 janvier 2019 : fixés à 18h30, ceux-ci seront suivi d'une soirée organisée par le Football Club de Marcilly, seule association à s'être manifestée à cette occasion.

Autorisation de dépenses d'investissement en 2020 avant le vote du budget :

- à hauteur de 72000 € pour le budget de la commune
- à hauteur de 3000 € (compteurs) et 19800 € (en cas de fuites) pour le budget Eau et Assainissement

Voté à l'unanimité

Tarification du cimetière : conformément à de nouvelles directives il conviendra de revoir la délibération concernant la durée des concessions et celle des emplacements en colombarium.

Communauté de Communes de la Sologne des Etangs :

- Modification statutaire, évolution des compétences de la CCSE : il s'agit d'un toilettage des statuts au regard du contrôle de légalité. Voté à l'unanimité.
- Règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif : sans objet car relevant de la compétence de la CCSE.

Questions diverses :

- Cadeau des aînés : sont retenues en liaison avec le CCAS la distribution de « douceurs » pour les plus de 75 ans et l'organisation d'une projection de « l'école buissonnière » suivie d'un goûter le jeudi 23 janvier 2020 à 14h.
- Le principe d'une nouvelle réunion publique avec la Gendarmerie est renvoyé à la décision du nouveau Conseil.
- Ecole : la baisse d'effectif préoccupante conduit à mener une réflexion sur un Regroupement Pédagogique Intercommunal à la rentrée 2021. Dans l'attente, le 3^{ème} poste de professeur des écoles est « gelé » à la rentrée 2020.
- « La Sologne, terre de jeux ? » : la commune de Marcilly est inscrite au Label Terre de Jeux piloté par le Pays Grande Sologne. Faire en sorte que les jeunes participent : développer le sport pour tous, accueillir des équipes nationales en équitation en préparation olympique à Lamotte-Beuvron, accueillir et préparer des bénévoles qui interviendront dans l'organisation des Jeux de Paris 2024.
- Panneau pocket : la rencontre avec les gendarmes a permis entre autres, une meilleure utilisation de l'application...
- Poste de contractuel : suite au départ en retraite de Marie-Claude GRILL, il est décidé de procéder au recrutement d'une personne polyvalente en CDD en temps partiel pour pouvoir faire face aux conséquences d'une diminution d'effectif à l'école et de fait au centre de loisirs, tout en prenant en compte l'ouverture du gîte.
- Théâtre : demande d'autorisation de motorisation du rideau de scène. Accord de principe, mais nécessité du passage d'un contrôle technique.
- Exécution du budget Eau et Assainissement : délibération autorisant le transfert de 600 € du budget de la commune au budget Eau et Assainissement. Voté à l'unanimité. La question cruciale de l'augmentation des tarifs de l'eau est à nouveau posée.
- Création d'une régie destinée à couvrir la gestion de la location de la salle des fêtes, du gîte, des concessions du cimetière.
- Tarifs gîte à compléter pour les WE 3 nuits
- Acte notarié concernant le mur mitoyen du gîte
- Alerte sécheresse : 13 dossiers vont être transmis à la Préfecture
- Don d'un Marcigaultais de 3 cageots de mandarines pour les enfants
- Acquisition d'un défibrillateur automatique par l'intermédiaire de la CCSE (1260 € HT).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance

Le Maire